



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

Commission des sorties et de la formation
Réunion du 8 avril à 19 h à la Cité des Pyrénées à Pau

Présents : Christiane ALBERTELLI, Jean-Paul CAPIN, Thierry COUMEL, Philippe DESBONNET, Michel HOURQUET, Michel LARROUQUET, Hervé LATKOWSKI, Lucienne MONGE, Martine MONTESINOS, Didier RAMADE

Excusée : Catherine LAURANS-SOENEN
Alain PUJOL Vice-président assiste à la réunion.

Hervé LATKOWSKI prend la parole en tant que président de l'association en demandant des volontaires pour tenir le fichier de synthèse des sorties et présente les sorties Grand Public avec le Parc National des Pyrénées et du journal « La République des Pyrénées ».

Présentation des nouveaux encadrants

Serres Files :

- Marie Carquet
- Julie Chigioni
- Joël Houlier
- Eric Sergent

Chef de File :

- Bernard Lionet

Les membres de la commission soulèvent le problème de la validation des personnes avant la réunion de la CSF ainsi que l'équilibrage du nombre de sorties ; en effet la réunion des encadrants ayant été faite avant la CSF.

Dorénavant (et si nous maintenons la réunion des encadrants avant la saisie du programme) la validation des futurs encadrants se fera avant la réunion des encadrants par mail par la CSF.

L'ordre du calendrier de réalisation du programme se fera ainsi :

- candidatures futurs encadrants avec nom des « parrains » envoyées par mail au responsable de la CSF ;
- validation des futurs encadrants par mail par la CSF ;
- réunion des encadrants ;
- saisie des sorties par les encadrants ;
- vérification des sorties ;
- réunion de la CSF ;
- modifications à apporter au programme si besoin.

Tous les serres file et le Chef de file ont été validés par la CSF.

Validation du programme

Le programme a été vérifié par Michel Hourquet et nous le remercions.

Toutefois certains problèmes sont soulevés ; dans les sorties du 23 octobre Yves Anselin est sur deux sorties.

D'autre part les membres de la CSF regrettent de ne pas avoir été consultés en amont concernant les sorties Marche Nordique sur le programme, en effet la question est posée, la Marche Nordique correspond-elle aux buts de l'Association ?

Réponse donnée par le Président : cette activité est une activité de "niche" au sein de l'association. Elle permet à des adhérents de se retrouver et de pratiquer une activité de maintien en forme physique qui complète nos activités physique en montagne. Elle permet de faire une cohésion et ne nuit pas à nos principes.

La CSF demande que le niveau doit être précisé pour cette activité.

Pour les sorties nocturnes, le problème de la sécurité des adhérents se posent. Après réflexions et échanges la décision de la CSF est qu'elles seront validées uniquement avec serre file mais après modification du Règlement Intérieur des Sorties.

En ce qui concerne la validation des sorties ajoutées, la CSF reste sur les mêmes règles à savoir :

- qu'un rajout de sortie ne sera validé que si toutes les autres sorties sont complètes,
- ou qu'il manque une sortie d'un niveau,
- ou qu'il n'y a pas de sortie le jour ou le rajout est demandé.

Questions diverses

Didier Ramade demande un plan de Formation en milieu enneigé ce qui génère une discussion générale sur le sujet. Il en résulte la décision de former un groupe de travail pour parler de cela.

La réunion se termine à 22h05.

Michel LARROUQUET